

Histoire, indépendantisme et pandémie : comment le Canada cherche-t-il à construire sa société de demain ?

Introduction :

Alors que le Canada commence à peine à digérer les conséquences liées à la pandémie de covid-19 et que le voisin américain cherche à récupérer de ses propres fractures systémiques ; le scepticisme vis-à-vis du gouvernement fédéral, la mémoire des premières nations et le regain du séparatisme au Québec signalent la fragilité urgente à laquelle le Canada doit faire face.



Histoire :

Le Canada a d'abord été peuplé par les indigènes ou premières nations. Au cours des siècles plusieurs civilisations s'organisent et maintiennent une culture riche, ainsi qu'une économie et un système politique sophistiqués. Les Inuits peuplent le nord du pays, où le climat est très rude. Les différentes tribus Cree, Abénaki, Huron, Haïda peuplent la vaste étendue du territoire qui s'étend de l'océan Pacifique à l'océan Atlantique. Le nom « Canada » vient d'ailleurs du mot Huron « Kanata » qui signifie village.

Les européens arrivent à partir du 16^e siècle. Le pays est d'abord colonisé par les Français qui s'installent dans l'actuel Québec mais aussi un peu en Ontario et au Nouveau-Brunswick. Les anglo-saxons arrivent peu après les Français et tentent également de s'installer, particulièrement en Ontario et dans le reste du pays. C'est le début de la polarisation entre les francophones et les anglophones, qui ne va cesser de s'intensifier.

En 1763 à la fin de la guerre de sept ans, la Nouvelle-France revient aux britanniques. Commence alors le yoyo entre tensions et compromis qui dure encore à ce jour, pour préserver l'unité du territoire malgré la division entre francophones et anglophones.

Dès la fin du 18^e siècle, la révolution américaine symbolise un tournant majeur pour le Canada. Les loyalistes (américains restés fidèles à la couronne britannique) qui fuient la révolution, s'installent sur le territoire, marquant le début d'une majorité clairement anglophone. Ces loyalistes importent aussi leurs idées de représentation vis-à-vis de la Grande-Bretagne. Le Royaume-Uni va alors commencer à autoriser ses colonies canadiennes à établir leurs propres parlements, ce qui leur confère un pouvoir législatif.

Tout au long du 19^e siècle le Canada va osciller entre indépendance et dépendance vis-à-vis de la Grande-Bretagne. Le 20^e siècle marque le début d'un développement industriel et d'une évolution des liens économiques et politiques avec les autres pays, particulièrement les Etats-Unis. Ce siècle est aussi caractérisé par une concrétisation de l'indépendantisme québécois et par la venue de nombreux immigrants, ce qui va alors mener à un multiculturalisme plus ou moins semblable à celui des Etats-Unis.

La Constitution canadienne reflète les différents groupes qui y habitent. L'ajout le plus récent a été opéré sous le mandat de Pierre Trudeau, le père de l'actuel premier ministre Justin Trudeau.

1. Le Gouvernement Canadien :

a. Le système politique et constitutionnel :

Le fédéralisme au Canada n'a pas été envisagé au début de la construction du pays. Un des pères fondateurs les plus influents, qui deviendra plus tard le tout premier Premier ministre Canadien, était même plutôt opposé à un état fédéraliste.



La branche exécutive du gouvernement canadien, assure l'implantation des lois et détermine quelles lois sont nécessaires. Elle s'occupe des relations internationales et de l'armée. La reine d'Angleterre est officiellement la reine du Canada, elle ne détient qu'un pouvoir symbolique puisque c'est effectivement le Premier ministre qui dirige le pays. Par ailleurs, comme la reine n'est pas systématiquement présente sur le sol canadien, elle est représentée symboliquement également par un fonctionnaire qui est le ou la gouverneur(e) général(e) du Canada. Le pouvoir exécutif est détenu par le Premier ministre qui est actuellement Justin Trudeau.

Le Canada est une construction assez tardive, ce n'est qu'à partir de 1867 que la première Constitution est ratifiée (elle indique que les 4 colonies deviennent des provinces, sont gouvernées par un seul parlement canadien tout en conservant leurs parlements locaux, et qu'il y a un partage de pouvoirs entre le gouvernement fédéral et les 4 gouvernements provinciaux). La deuxième date cruciale en matière de souveraineté est 1931, à laquelle le pays cesse officiellement d'être une colonie Britannique. Finalement la loi constitutionnelle de 1982 marque la rupture totale avec le Royaume-Uni, et ne fait plus de la Grande-Bretagne l'autorité légale la plus importante et qui lui permettait d'amender la Constitution Canadienne.



Le Premier ministre Pierre Trudeau va amender la Constitution en 1982, établissant la *La Charte canadienne des droits et libertés*. Cette charte est un des documents les plus notoires de la Constitution canadienne dans la mesure où elle articule les droits fondamentaux des Canadiens. Notamment la droit à la liberté d'expression, le droit de pratiquer sa religion, le droit à un procès juste et équitable, ou encore les droits spécifiques à chaque communauté distincte au Canada, ce qui en fait la pierre angulaire des droits de l'homme au Canada.

b. Les politiques migratoires au Canada :

L'identité même de ce pays nord-américain est profondément liée à l'immigration à la fois ancienne et récente. Plusieurs communautés cohabitent à travers le pays et contribuent à l'identité nationale.

Les procédures d'immigration ont beaucoup changé depuis le début du 20^e siècle. Elles ont été profondément marquées par la division entre la vision des communautés anglophone et francophone. Par ailleurs, le scepticisme face aux nouvelles venues, s'est développé de manière continue à travers le pays.

Aujourd'hui, les politiques migratoires au Canada sont assez diverses. Elles sont saluées par une grande partie de la communauté internationale pour leur efficacité administrative. Elles sont cependant souvent décriées comme étant uniquement un outil de communication.



En effet, le dernier rapport des ONG Human Rights Watch et Amnesty International, datant du 17 juin 2021 a signalé les conditions extrêmement rudes que les immigrants peuvent subir.

Certains immigrants peuvent être détenus par le système d'immigration pour des périodes indéterminées, car le Canada est un des rares pays développés sans limites légales pour la durée de détention d'immigrants. Par ailleurs, ce système est critiqué parce que les personnes détenues ne purgent aucune peine, mais sont traitées dans des conditions proches de celle des personnes qui purgent une peine d'emprisonnement.



Enfin, le principe de sélection migratoire fondée sur des critères d'âge, de diplôme, d'expérience professionnelle ou de langue du candidat suscite aussi des débats complexes, qui sont accentués par les différences de vues entre le Québec et les autres provinces.

c. La pandémie de Covid-19 au Canada :

Le printemps 2020 a été complètement bouleversé par l'arrivée du Covid-19. Le gouvernement a commencé à implanter de règles progressivement plus strictes qui avaient pour but de restreindre la propagation du virus. Les mesures consistaient notamment à fermer les commerces « non-essentiels », rendre le port du masque obligatoire et de fortes restrictions de mouvement par le biais de confinements successifs.

Les conséquences ont été désastreuses économiquement et socialement, le pays n'avait pas subi de crise aussi forte depuis la Grande dépression. Beaucoup de personnes ont subi de longues périodes de chômage, et les commerces de proximité ont été obligés de fermer parfois même complètement. Les deux provinces les plus touchées ont été le Québec et l'Ontario. Leurs gouvernements respectifs ont dû imposer plusieurs confinements successifs,

bouleversant le mode de vie de leurs habitants. Le Premier ministre de l'Ontario Doug Ford, déjà polémique, est devenu particulièrement impopulaire auprès des Ontariens.

Les procédures et les distributions de vaccins, rendent espoir a de nombreuses personnes.

2. Enjeux et tensions actuelles :

Souvent perçu à l'étranger comme une terre d'accueil qui prône l'ouverture d'esprit et l'acceptation d'autrui, le Canada ne fait pas exception aux problèmes résultant de plusieurs siècles de colonisation qui sont emblématiques de l'Amérique du Nord.

a. Séparatisme Québécois:

Depuis que le Québec s'est fait annexer par le Royaume-Uni en 1763, les québécois se sont vus dépréciés par les élites et la majorité anglophone qui n'a cessé de croître depuis le début du pays. La devise du Québec, « je me souviens », illustre bien l'attachement des habitants à leurs origines, leur histoire, leur langue et leur culture distincte.



Pendant la première moitié du 20^e siècle, le Québec était marqué par un retard économique et social important. Les Québécois étaient systématiquement discriminés par les anglophones et souffraient des conséquences sociales de leur retard économique important. La plupart des services étaient privatisés et la politique de laissez-faire excessif du chef d'Etat du Québec Maurice Duplessis affectait lourdement le niveau de vie. Le système de scolarité était mal financé et reposait pour la majeure partie sur les institutions cléricales favorables à Duplessis. Néanmoins, à la suite d'une certaine prospérité, les années 60 et 70 seront marquées par des profonds changements, politiques, économiques, administratifs et sociaux.

La deuxième moitié du 20^e siècle est marquée par un bond en matière de souveraineté québécoise. La « Révolution tranquille » renforce l'influence de l'Etat Québécois, qui devient plus interventionniste. Les retards au Québec sont rattrapés et l'indépendantisme/nationalisme croissant est caractérisé par un renouveau d'affirmation

québécoise à la fois sur le plan gouvernemental, politique et culturel. Le tout premier parti indépendantiste, le parti Québécois est formé par un souverainiste notoire René Lévesque. Ce parti travaille en étroite collaboration avec un autre parti, cette fois sur le plan fédéral : le Bloc Québécois c'est-à-dire « le Bloc » qui deviendra à plusieurs reprises l'opposition officielle au niveau fédéral.

Dans l'histoire canadienne, il y a 2 référendums portant sur la souveraineté du Québec et un référendum national visant à régler les problèmes constitutionnels du fédéralisme à savoir « l'Accord de Charlottetown ». Le premier a lieu en 1980, et a pour objet « la souveraineté-association » qui est un courant souverainiste favorisant un lien économique avec le reste du Canada. L'Accord de Charlottetown (rejeté par référendum en 1992) est le deuxième référendum qui inclut comme projet une forme d'autonomie pour le Québec mais aussi pour les autres provinces. Cet accord vise à redéfinir le rôle du gouvernement fédéral et du gouvernement des provinces, d'abord face aux différentes juridictions territoriales et face aux ressources naturelles de chaque province ; sans oublier les services comme les télécommunications, le travail, le développement des régions et l'immigration. Le dernier référendum sur la souveraineté du Québec a lieu le 30 octobre 1995 et c'est un des référendums les plus serrés du 20^e siècle : le non l'emporte avec seulement 50,58% des voix. Ce référendum signale la fragilité de l'union nationale mais il marque aussi l'apogée du souverainisme qui s'affaïsse à la fin des années 90 et tout au long des années 2000.

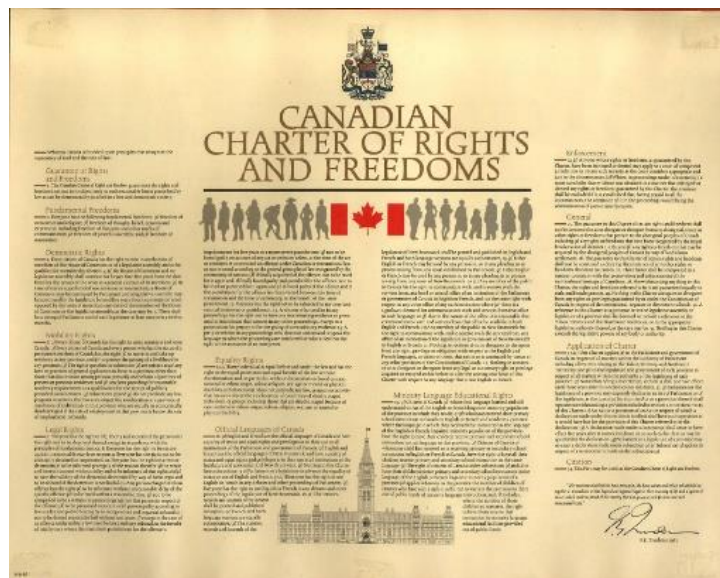


En décembre 1995 le premier ministre Jean Chrétien, qui s'oppose à l'indépendance, tente d'apaiser les tensions ambiantes et reconnaît que « le Québec forme au sein du Canada une société distincte ». Par ailleurs en 1997 pendant la déclaration de Calgary les chefs des autres provinces reconnaissent le caractère unique de la société québécoise, sans pour autant accepter son caractère distinct puisque toutes les provinces sont égales.

Paradoxalement, la reconnaissance des groupes et des sociétés distinctes est aussi un enjeu au sein du Québec. Tout comme le Canada, le Québec, a parfois du mal à accepter les différentes cultures qui le compose.

b. La Charte des Droits et libertés :

Au Canada la Charte des Droits et libertés énonce que chaque individu est égal devant et sous la loi, avec le droit d'être protégé et de bénéficier de celle-ci sans être discriminé. Cet aspect est source de débat puisque pendant les années 90, la conception de droit collectif a commencé à prendre de l'ampleur surtout avec l'accord de Charlottetown. L'ancien premier ministre Pierre Elliott Trudeau, a donc prononcé un discours fondamental qui reflète l'importance accordée aux droits individuels par les Canadiens.



Les droits collectifs sont des droits juridiques donnés à des groupes de personnes qui partagent plusieurs points communs (Québécois, Premières nations, minorités). Bien que le concept de droits collectifs au Canada soit nuancé, il y a plusieurs droits destinés à protéger certains groupes de personnes des problèmes auxquels ils doivent faire face. Par exemple les Premières nations ont droit à certaines formes de représentations, ou d'avoir un accès spécifique à des services administratifs plus difficiles d'accès pour eux comme les universités ou les services de santé. Les services du gouvernement doivent être disponibles en Français et en Anglais pour éviter de défavoriser les minorités francophones des autres provinces.

Cependant la conception de droits collectifs peut mener à des conflits d'intérêt. En effet le gouvernement fédéral accorde une certaine autonomie au Québec pour sauvegarder les droits collectifs des québécois. Il en résulte que beaucoup de canadiens francophones hors Québec sont moins protégés parce que les provinces ont des compétences souvent plus importantes que le gouvernement fédéral.

En fait le gouvernement Québécois se réserve le droit d'affirmer et de prescrire le caractère et la culture de la province, ce qui rend la vie des minorités au sein du Québec très compliquée. Par exemple, le concept de laïcité au Québec est très différent du reste du Canada et se rapproche du concept français. Contrairement à certaines régions cosmopolites où la diversité culturelle et le pluralisme religieux sont encouragés (*51% des habitants de Toronto sont nés à l'extérieur du Canada*), le Québec a essayé de faire passer une loi très controversée, la loi 21

(entrée en vigueur le 16 juin 2019), qui interdit aux employés de l'Etat et aux enseignants publics de porter des signes religieux distinctifs.



Cela vise plus particulièrement les minorités ethniques et religieuses comme les sikhs et les musulmans et beaucoup ont vu ce projet de loi comme discriminatoire et portant atteinte aux libertés individuelles. Ces minorités ont pu être victimes d'attentats comme le 29 janvier 2017 à la grande mosquée de Québec. Par ailleurs, le Québec a réduit son taux d'immigration comparé au reste du Canada, ce qui remet sérieusement en question le pouvoir accordé aux provinces.

c. Les autochtones face au racisme et aux inégalités :



Un autre sujet qui a des répercussions sur l'unité du pays est le racisme et le nettoyage ethnique qui a eu lieu vis-à-vis des Autochtones. Depuis la colonisation, les autochtones sont victimes de crimes atroces qui reflètent l'histoire sanglante du pays.

La colonisation du continent américain par les européens a mené à un gouvernement Canadien qui a perpétré un génocide des Premières nations, leur population a diminué drastiquement, ils ont été parqués dans des réserves, ont subi l'assimilation forcée et la séparation des enfants et de leurs parents à la naissance.

Cela a été rendu possible par le Gradual Civilization Act et la Loi sur les Indiens, promouvant les idéaux des colonisateurs. Des écoles résidentielles seront créées en s'appuyant sur des ententes avec les clergés anglicans, presbytériens, catholiques et méthodistes. 150 000 enfants autochtones vont être placés de force dans des pensionnats religieux entre la fin du 19^e siècle et 1996. Ce n'est qu'en 2008 que le Premier ministre Stephen Harper s'excuse au nom du gouvernement du Canada et de ses citoyens pour ces pensionnats.



Le racismisme ne disparaît pas puisque le 28 septembre 2020, Joyce Echaquan une femme Atikamekw qui reçoit des soins pour des troubles d'estomac, se fait insulter par les soignants et reçoit de la morphine dans des conditions peu claires avant de mourir. L'enquête est toujours en cours et une autopsie va être pratiquée.

Par ailleurs les redécouvertes de cimetières massifs d'enfants en mai et en juin 2021 confirment les conditions de vie terribles et les traitements abominables que ces populations ont subi jusqu'en 1996. Ces enfants ont subi des violences, des abus sexuels et ont perdu leur culture, leurs traditions et leur religion de force. Il y a également eu des expérimentations sans consentement faites sur les enfants, notamment des essais de vaccins, de médicaments et des expérimentations de nutrition. Les appels à des excuses et à des compensations se multiplient.



3. Le futur : solutions et les responsabilités au Canada:

Le Canada est un pays à l'histoire complexe, à laquelle il ne cesse d'être confronté. Les critiques faites au gouvernement sont souvent fondées sur le manque de réflexion aboutie concernant chaque problème spécifique.

a. La diplomatie Canadienne :

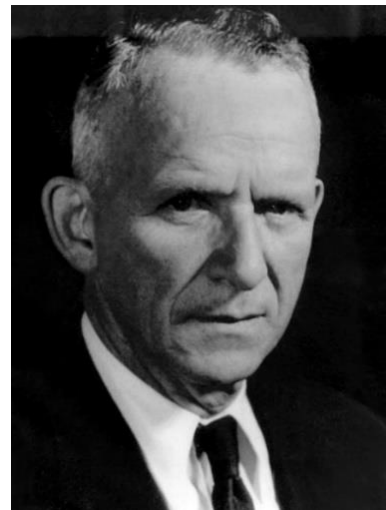


« Aux amis de ce pays partout dans le monde, beaucoup d'entre vous se sont inquiétés que le Canada ait perdu sa voix empathique et constructive ces dix dernières années, j'aimerais vous dire ceci au nom de 35 millions de Canadiens : nous sommes de retour » : le Premier ministre Justin Trudeau, lors du rassemblement célébrant sa victoire électorale en Octobre 2015.

Les relations qu'il entretient avec l'ex-Président Donald Trump feront polémique à la suite de ce discours.

La politique diplomatique est de plus en plus considérée comme un sujet majeur, qui n'en reste pas moins critiquée que les autres. Bien que la pandémie de Covid-19 ait ralenti la mondialisation, la diplomatie continue de rester fondamentale pour tous les pays dans le monde dont le Canada.

Traditionnellement, les Canadiens soutiennent une idée de la diplomatie basée sur un multilatéralisme et un maintien de la paix, par opposition à une diplomatie ouvertement militarisée. La Déclaration Universelle des Droits de l'Homme a d'ailleurs été en partie rédigé par un professeur en droit canadien : John Humphrey.



Néanmoins, l'échec de certaines manœuvres de maintien de la paix ont profondément troublé la population. Lors de l'abominable génocide au Rwanda, les comités spécialisés de l'ONU refusent d'agir bien que le général Roméo Dallaire, alors à la tête des opérations de maintien de la paix ait prévenu de l'urgence de la situation. Cet échec a remis en cause les capacités de maintien de la paix du Canada.

Typiquement la diplomatie canadienne s'organise en fonction des Etats-Unis : le plus gros partenaire économique et politique du Canada. Toutefois, le désir d'une unité nationale distincte de celle des Etats-Unis, et les critiques grandissantes du modèle de l'hyperpuissance américaine ont complexifié les questions diplomatiques, notamment celles de savoir comment doivent être dirigées les affaires internationales, et surtout qui sont les alliés du Canada.

Les événements qui ont eu lieu au sud de la frontière et l'impulsivité imprévisible de la politique américaine ont profondément marqué la conscience du pays. La fiabilité de ce partenaire est mise en cause, ce qui mène à une volonté de coopération plus décisive avec les autres pays.

Dès 2005, le dynamisme de la politique diplomatique ralentit. Toutefois beaucoup considèrent que l'importance du rôle du pays sur la scène internationale diminue depuis plusieurs décennies. Les aides internationales sont au plus bas depuis 50 ans. Par ailleurs les appels à des accords plus stricts augmentent, afin d'éviter l'exploitation de certains accords et de certaines ressources dans d'autres pays.

b. La mémoire du pays :

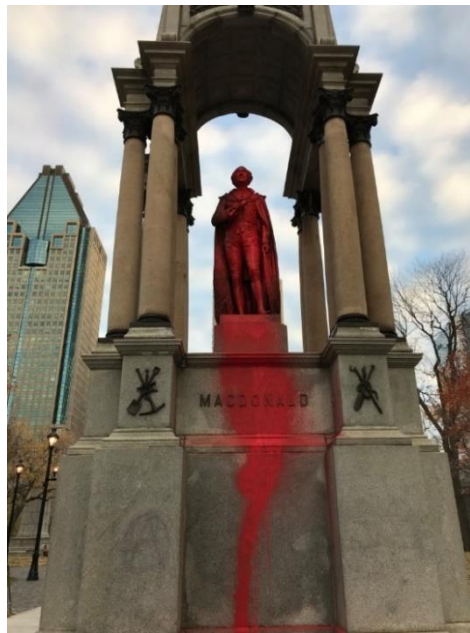
La mémoire au Canada est un sujet vivement débattu à travers les tendances politiques. Les redécouvertes des cimetières d'enfants autochtones, et la remise en question de la commémoration de certaines figures font polémique.



Certaines statues de pères fondateurs, ou de figures canadiennes ont été renversées ou peintes en rouge pour signaler leur implication dans le lavage ethnique des populations indigènes. Les statues en question sont notamment à l'effigie de John A. Macdonald et Egerton Ryerson. Certaines rues à leurs noms ont été renommées. Cette situation présente des similitudes avec les monuments controversés aux Etats-Unis ou en Europe. La différence est que la plupart de ces monuments ont été construits avant la seconde guerre mondiale, lorsque le Pays cherchait à se détacher de l'autorité Britannique.

Depuis, les enjeux ont profondément changé : le Canada est désormais pleinement indépendant et ne dépend plus de la Grande-Bretagne (même si Elizabeth II est actuellement reine du Canada). Ceci a amené à des questionnements sur le genre de pays qu'est le Canada aujourd'hui et sa mémoire. Beaucoup considèrent que ces symboles font partie de l'histoire du pays et ne doivent pas être enlevés sous risque d'en omettre une partie. Tandis que d'autres considèrent que ces symboles ne représentent plus le pays et que les enlever n'empêche pas chacun de se renseigner sur l'histoire du Canada.

Par conséquent les questions et les critiques sur la mémoire, la démocratie et le droit ne cessent de se multiplier. Ces questions se posent au même moment chez le voisin américain, ainsi qu'ailleurs dans le monde.



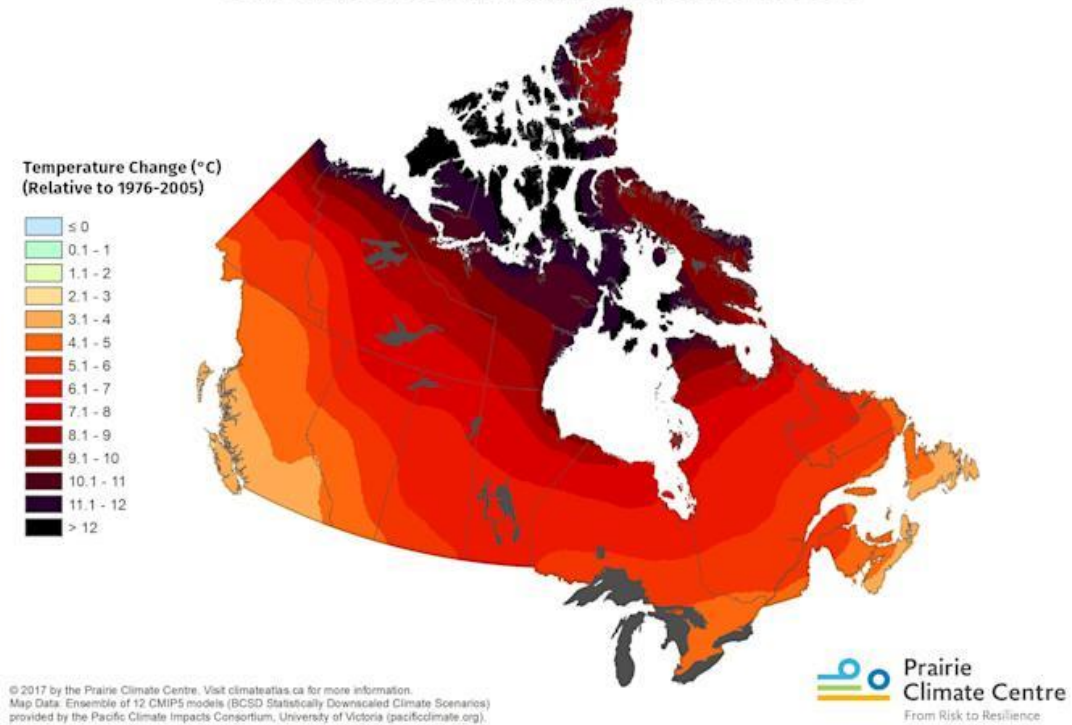
c. Défis environnementaux :

Le Canada est et sera, comme tous les pays du monde, graduellement confronté aux conséquences humaines de la dégradation du climat terrestre. Le changement climatique pose un problème au nord du pays en affectant profondément le mode de vie des habitants, notamment les Inuits. A l'ouest du pays, le réchauffement contribue à de grosses vagues de chaleur, a des étés plus longs et a un changement de la biodiversité. Par conséquent, l'ouest du pays a enregistré en été 2021 une des hausses de températures les plus importantes depuis le 20^e siècle, et a dû faire face à des vagues de chaleur sans précédent qui ont été mortelles pour des centaines d'habitants, particulièrement les personnes plus âgées.

Le Canada a signé les accords de Paris. L'actuel Premier ministre Justin Trudeau, a en partie basé sa campagne politique sur la reconnaissance de l'urgence du changement climatique. Néanmoins le Canada continue d'exploiter ses ressources très lucratives comme les métaux rares, les sables bitumineux et le pétrole. Ces ressources vont ensuite vers les Etats-Unis, le plus gros importateur de ressources Canadiennes. Nombreuses sont les critiques du

gouvernement qui alertent sur le danger que pose un réchauffement au-delà de 1.5°, pourtant le Canada dépasse largement les quotas recommandés.

2051-2080 Projected Change in Mean Temperature: December *Under the RCP8.5 scenario, relative to a baseline of 1976-2005*



Le Canada dispose de grandes ressources hydrauliques : le Québec en particulier a recours à l'énergie qu'offre les nombreux barrages de cette province. Un prix sur le carbone est fixé depuis 2019. Des groupes de développement suggèrent que le gouvernement investisse 55 milliards de dollars canadiens sur les cinq prochaines années pour financer une transition énergétique durable. Les objectifs sont centrés sur un investissement dans les énergies renouvelables, des habitations économes en énergie, et des moyens de transports moins polluants.

Conclusion :

Le 21^e siècle s'avère donc rempli de défis pour le Canada. Les institutions vont-elles être renouvelées ou réformées ? La diversité nationale qui est l'identité même du pays va-t-elle disparaître ? Le pays pourra-t-il faire face au changement climatique ? La solidarité, l'égalité et des meilleures protections sociales via des actions gouvernementales ciblées seront sans doute une première étape nécessaire pour construire le Canada de demain.

Ressources :

- Le Canada – Collection monde et voyages Larousse.
- Le Canada – Statistiques Canada
- Introduction to Canada – Employment and immigration customs Canada
- Histoire du Canada, des origines à nos jours – Jean-Michel Lacroix
- <https://www.canada.ca/content/dam/pch/documents/services/download-order-charter-bill/canadian-charter-rights-freedoms-eng.pdf>
- <https://thecanadaguide.com/government/parliament/>
- <https://www.solon.org/Constitutions/Canada/English/Proposals/MeechLake.html>
- <https://www.canada.ca/content/dam/ircc/migration/ircc/english/pdf/pub/discover.pdf>
- <http://shelf1.library.cmu.edu/HSS/2015/a1626129.pdf>
- http://marccollin.ca/La_question_du_separatisme.pdf
- <https://www.hrw.org/report/2021/06/17/i-didnt-feel-human-there/immigration-detention-canada-and-its-impact-mental>
- <https://corpus.ulaval.ca/jspui/handle/20.500.11794/17688>
- <https://www.theglobeandmail.com/news/national/hungry-aboriginal-kids-adults-were-subject-of-nutritional-experiments-paper/article13246564/>
- https://fr.wikipedia.org/wiki/Parti_qu%C3%A9bécois#Relation_avec_le_Bloc_qu%C3%A9bécois
- https://fr.wikipedia.org/wiki/Autochtones_du_Canada
- https://fr.wikipedia.org/wiki/Accord_de_Charlottetown
- https://fr.wikipedia.org/wiki/R%C3%A9f%C3%A9rendum_qu%C3%A9bécois_de_1995
- https://en.wikipedia.org/wiki/Canadian_Indian_residential_school_system
- <https://climateactiontracker.org/countries/canada/current-policy-projections/>

Images :

- Image Satellite du Canada : <https://www.mapsland.com/maps/north-america/canada/large-detailed-satellite-map-of-canada.jpg>
- Membres du Gouvernement : http://www.macleans.ca/wp-content/uploads/2015/11/TRUDEAU_CAROUSEL03.jpg
- Parlement Canadien : [http://www.lifeincalgary.ca/sites/default/files/bucket/Government Canada Ottawa Parliament.jpg](http://www.lifeincalgary.ca/sites/default/files/bucket/Government%20Canada%20Ottawa%20Parliament.jpg)
- Accueil de migrants : <https://tse1.mm.bing.net/th?id=OIP.v7CT2UeRAz-EvFx0CqU-gAHaE-&pid=Api>
- Agence de Services frontaliers du Canada : [https://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/thumb/6/64/Canadian Customs and Immigration sign.jpg/1200px-Canadian Customs and Immigration sign.jpg](https://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/thumb/6/64/Canadian_Customs_and_Immigration_sign.jpg/1200px-Canadian_Customs_and_Immigration_sign.jpg)
- Démonstrations face au référendum de 1995 : https://i.cbc.ca/1.3295693.1446166710!/fileImage/httpImage/image.jpg_gen/derivatives/16x9_780/1995-referendum-1.jpg
- René Lévesque : <https://tse1.mm.bing.net/th?id=OIP.pSAhNOZArqQLkadEyeTzuQHaEw&pid=Api>
- Chartes des Droits et Libertés : http://www.thestar.com/content/dam/thestar/opinion/editorials/2012/04/16/canadian_charter_of_rights_and_freedoms_at_30/charter_ofrights.jpeg
- Protestations Franco-Ontariennes : <https://www.vmcn.ca/f/files/sootoday/images/politics/provincial/12-01-2018-francophoneralyjh07.jpg;w=1200;h=800;mode=crop>
- Elèves dans une école résidentielle : <http://i.huffpost.com/gen/1865748/thumbs/o-RESIDENTIAL-SCHOOL-CANADA-facebook.jpg>
- Veillée pour la mort de Joyce Echaquan : <https://smartcdn.prod.postmedia.digital/montrealgazette/wp-content/uploads/2020/09/0930-city-echaquan-ds20-0929-vigil-6690-cr2.jpg>
- Membres des Premières nations : <http://i.huffpost.com/gen/1047450/images/o-FIRST-NATIONS-PIPELINE-facebook.jpg>
- Ambassade du Canada aux Etats-Unis : [https://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/thumb/1/18/Embassy of Canada in Washington %2C D.C..JPG/1200px-Embassy of Canada in Washington%2C D.C..JPG](https://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/thumb/1/18/Embassy_of_Canada_in_Washington%2C_D.C..JPG/1200px-Embassy_of_Canada_in_Washington%2C_D.C..JPG)
- John Humphrey : [https://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/9/93/John Peters Humphrey %28United Nation Photo Library 124931%29 %28cropped and adjusted%29.jpg](https://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/9/93/John_Peters_Humphrey_%28United_Nation_Photo_Library_124931%29_%28cropped_and_adjusted%29.jpg)
- Changement de température à travers le Pays : https://s.yimg.com/ny/api/res/1.2/XnNv08OTnn16FogFvKtXuQ--/YXBwaWQ9aGlnaGxhbmRlcjt3PTcwNTtoPTU0NC43Nzl3MjcyNzl3Mjcz/https://s.yimg.com/uu/api/res/1.2/Wsg7orc3LOJ461pReu1uIlg--~B/aD0yNTUwO3c9MzMwMDtzbT0xO2FwcGlkPXl0YWNNoeW9u/http://media.zenfs.com/en/homerun/feed_manager_auto_publish_494/d88c8d40c0a2c1b4be8cdfd4fe1fdaef
- Assemblée Générale des Nations Unies : https://onu.delegfrance.org/IMG/jpg/assemblee_generale-2.jpg
- Statue de John A. MacDonald : https://journalmetro.com/wp-content/uploads/2017/11/img_0308.jpg?w=860
- Photographie de John A. MacDonald : <https://tce-live2.s3.amazonaws.com/media/media/6964611c-d102-41eb-9728-917aa0b5b484.jpg>